

Réf: Dossier 282100

Avis de constitution

SOCIETE « BATIMAX PRO SARL »

Siège ABIDJAN COCODY BONOUMIN, Lot 417, Ilot 35

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/01/2024, et enregistrés au CEPICI le 12/01/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BATIMAX PRO SARL »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Commerce générale
- Importation et exportation

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, l'import-export de marchandises.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY BONOUMIN, Lot 417, Ilot 35

Dirigeant(s) M ESSUMAN ERNEST (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00993 du 01/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°06033/GTCA/RC/2024 du 01/02/2024

